

ASSOCIATION ENERGIE

Siège Social : 225, Allée de Montfermeil
93 390 CLICHY-SOUS-BOIS
SIREN : 380 253 245
APE : 7830Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

ASSOCIATION ENERGIE

Siège Social : 225, Allée de Montfermeil
93 390 CLICHY-SOUS-BOIS
SIREN : 380 253 245
APE : 7830Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux Membres de l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ENERGIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- Les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 et ANC 2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels à la note IV-1 « Principes Comptables ».
- Les points exposés dans l'annexe, notamment :
 - En page 27, la note « filiales et participations »,
 - En page 28, la note « engagement hors bilan » au titre de l'abandon de créance au profit de ESAP et conditions de retour à meilleure fortune ainsi que le protocole d'accord amiable d'échelonnement de dettes entre les Associations ENERGIE et ESAP.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et notamment en ce qui concerne :

- les subventions d'investissement, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliqués.
- Les nouveaux traitements comptables applicables depuis 2025 concernant notamment la nouvelle définition du résultat exceptionnel sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2022-06 & 2023-03 et ont été correctement appliqués.
- La nouvelle présentation des états financiers et de l'annexe des comptes est conforme aux dispositions du règlement ANC 2022-06 & 2023-03 et a été correctement appliquée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-Bois le 15 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes

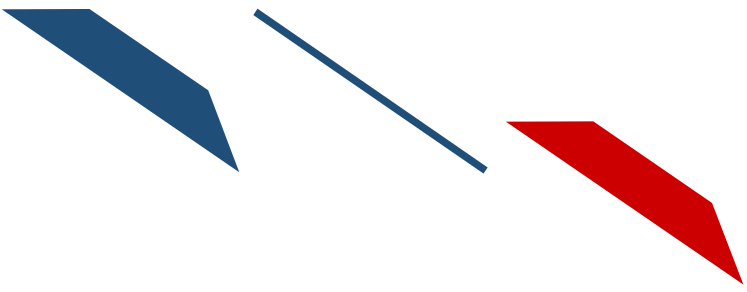
LEO JEGARD & ASSOCIES

Représenté par,

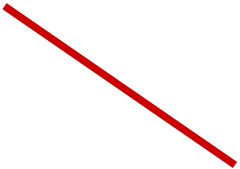
Signé numériquement par Nitro
Software Belgium NV - Nitro Sign
Premium pour le compte de Franck
NACCACHE (+33637777410)
Date : 15/06/2026 17:08:41
Signé avec le mot de passe à usage
unique envoyé par SMS : 069668

Franck NACCACHE

Associé



COMPTES ANNUELS



Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	10 231	10 231		
Autres immobilisations incorporelles	19 080	19 080		
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 412 422	1 032 719	379 703	472 486
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	4 027	4 027		
Autres immobilisations corporelles	261 637	207 640	53 997	71 477
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	124 000	50 500	73 500	98 750
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	78 690		78 690	78 690
Prêts	3 000		3 000	9 000
Autres immobilisations financières				9 521
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	1 913 087	1 324 197	588 891	739 924
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	326 683	166 790	159 893	171 587
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	312 338	50 000	262 338	309 260
Charges constatées d'avance	3 689		3 689	2 366
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	169 473		169 473	142 030
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	812 183	216 790	595 393	625 243
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	2 725 270	1 540 986	1 184 284	1 365 167

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	104 191	104 191
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	232 782	232 782
Autres réserves	3 049	3 049
Report à nouveau	24 133	14 557
Excédent ou déficit de l'exercice	77 414	9 576
Situation nette	441 570	364 155
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	268 470	339 099
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	710 040	703 254
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	12 979	8 290
TOTAL DES PROVISIONS IV	12 979	8 290
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	235 296	341 826
Emprunts et dettes financières diverses	5 319	3 444
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 275	24 258
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	173 117	171 756
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	28 258	92 592
Produits constatés d'avance		19 746
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	461 265	653 622
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	1 184 284	1 365 167

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	100	80
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	1 055 223	1 161 865
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	257 804	176 024
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		5 444
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	495	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 313 622	1 343 413
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	133 548	147 377
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	47 403	63 352
Salaires	682 419	853 418
Cotisations sociales	164 554	206 651
Dotations aux amortissement et dépréciations	160 268	114 538
Dotations aux provisions	4 689	
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	14 400	2 265
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	1 207 281	1 387 602
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	106 342	-44 189
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 556	
Autres intérêts et produits assimilés	53	2 569
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	1 609	2 569

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	25 250	24 750
Intérêts et charges assimilées	5 286	6 823
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV	30 536	31 573
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-28 928	-29 004
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	77 414	-73 193
Produits exceptionnels V		88 614
Charges exceptionnelles VI		5 845
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		82 769
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 315 231	1 434 596
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 237 817	1 425 020
EXCÉDENT OU DÉFICIT	77 414	9 576

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

Annexe

ASSOCIATION ENERGIE
225, Allée de Montfermeil - 93390 CLICHY-SOUS-BOIS

SIRET : 380 253 245 00050

ANNEXE

I- PRÉAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	1.184.284 €
- Total du compte de résultat (Produits)	1.315.231 €
- Total du compte de résultat (Charges)	1.237.817 €
- Résultat de l'exercice (Excédent)	77.414 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration de l'association ENERGIE en date du 21 avril 2026.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

II- PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ET DE SES ACTIVITÉS

II-1- PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

L'association Energie est une association d'insertion par l'activité économique qui accompagne des demandeurs d'emploi dans leur parcours d'insertion.

Elle lutte depuis 1995 contre l'exclusion sociale en embauchant des personnes dépourvues d'emploi, en les mettant à disposition, à titre onéreux, aux particuliers aux entreprises, aux collectivités, aux associations, aux bailleurs dans le secteur du nettoyage, de l'espace vert, de la voirie, du second œuvre bâtiment, de la manutention, de la restauration, ...

II-2- FAITS SIGNIFICATIFS

Néant

III- EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

IV- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

IV-1- PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément

- au Plan Comptable Général du Règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n° 2014-03, homologué par arrêté du 26 décembre 2023 (JO 30/12/2023)
- en tenant du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant divers règlements en coordination avec le règlement ANC n° 2022-06, homologué par arrêté du 26 décembre 2023 (JO 30/12/2023).

Changements comptables

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2023-03 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En termes de résultat exceptionnel :
 - Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
 - Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
 - Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).
- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :
 - Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
 - Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :
 - Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
 - Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions ».
- Présentation du bilan :
 - Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
 - Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
 - Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Les impacts sur les comptes sont les suivants :

Avant reclassements			Après reclassements		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges			Salaires		
791000	Transfert de charges (Remb. IJSS)	5 460 €	649100	Remboursements IJSS	16 957 €
791300	Transfert de charges (Remb. IJ Prévoy)	8 740 €	649300	Remboursement IJ Prévoy)	8 740 €
791310	Transfert de charges (Remb. IJ Prévoy)	6 822 €	649301	Remboursement IJ Prévoy)	6 822 €
Produits exceptionnels sur opérations en capital			Autres produits (Exploitation)		
777000	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	72 129 €	747000	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	72 129 €

IV-2-DÉROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES

Néant.

IV-3- PRINCIPALES MÉTHODES UTILISÉES

IV-3-A- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires et après déduction des escomptes de règlement, ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition (droit de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés dans le coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire pour une durée variant de 3 à 15 ans.

• Immobilisations incorporelles	3 ans
• Constructions	15 ans
• Installations techniques	8 à 10 ans
• Agencement, aménagements	3 à 10 ans
• Matériel de transport	5 ans
• Matériel de bureau et informatique	3 ans
• Mobilier et matériel de jardinage	3 ans

IV-3-B- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

IV-3-C- CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

IV-3-D- VALEUR MOBILIERE DE PLACEMENT :

Néant.

IV-3-E- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement accordées à l'association pour financer de nouveaux investissements sont comptabilisés dans les fonds propres et rapportées au compte de résultat sur la durée d'amortissement de ces investissements.

IV-3-F- PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges comptabilisées sur l'exercice concernent les engagements départ retraite développés ci-dessous.

IV-3-G- PROVISION POUR INDEMNITES DEPART A LA RETRAITE

La provision des indemnités de départ à la retraite est évaluée selon l'indemnité légale en ne retenant que les salariés âgés de plus de 50 ans.

Le montant de la provision au 31/12/2025 est ajustée à 12.979 €.

IV-3-H- EMPRUNTS

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital). Le détail est donné en page 26.

IV-3-I- COMPTE EPARGNE TEMPS

Néant.

IV-3-J- DEVOLUTION DU PATRIMOINE D'UNE AUTRE ENTITE

Néant.

IV-3-K- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les contributions volontaires en nature n'étaient ni valorisées, ni comptabilisées jusqu'en 2019. L'analyse des contributions volontaires et notamment du bénévolat a été revue en application du règlement 2018-06. Leur caractère non significatif au regard de l'importance des ressources de l'entité a été confirmée, les seules contributions en nature étant le temps passé par les administrateurs pour la direction de l'entité.

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	104 191		104 191	104 191	104 191
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	235 831		235 831	235 831	235 831
Report à nouveau	14 557	9 576			24 133
Excédent ou déficit de l'exercice	9 576	-9 576	77 414		77 414
Situation nette	364 155		417 437	340 022	441 570
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	339 099		1 500	72 129	268 470
Provisions réglementées					
TOTAL	703 254		418 937	412 151	710 040

Tableau des subventions d'investissement

Subventions d'investissement	Montant à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		Augmentations	Diminutions	
Montant nominal	1 016 354	1 500		1 017 854
Quotes-parts virées au résultat	-677 256	-72 129		-749 385

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES					
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations	8 290	4 689			12 979
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES	8 290	4 689			12 979
TOTAL DES PROVISIONS	8 290	4 689			12 979

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	10 231			10 231
Autres immobilisations incorporelles	19 080			19 080
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	29 311			29 311
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 412 422			1 412 422
Installations techniques, matériel et outillages industriels	4 027			4 027
Autres immobilisations corporelles	261 637			261 637
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 678 086			1 678 086
Immobilisations financières				
Participations	124 000			124 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	78 690			78 690
Prêts	9 000		6 000	3 000
Autres immobilisations financières	9 521		9 521	
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	221 211		15 521	205 690
TOTAL GÉNÉRAL	1 928 608		15 521	1 913 087

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières	15 521			15 521		
TOTAL GÉNÉRAL	15 521			15 521		

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	10 231			10 231
Autres immobilisations incorporelles	19 080			19 080
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	29 311			29 311
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	939 936	92 783		1 032 719
Installations techniques, matériel et outillages industriels	4 027			4 027
Autres immobilisations corporelles	190 160	17 480		207 640
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 134 123	110 262		1 244 386
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	1 163 434	110 262		1 273 697

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	110 262				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	110 262				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations	25 250	25 250		50 500
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	25 250	25 250		50 500
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients	166 790			166 790
Autres dépréciations		50 000		50 000
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	166 790	50 000		216 790
TOTAL GÉNÉRAL	192 040	75 250		267 290

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	3 000		3 000
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	326 683	326 683	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	1 451	1 451	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 085	1 085	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	46 184	46 184	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	263 618	263 618	
Charges constatées d'avance	3 689	3 689	
TOTAL	645 710	642 710	3 000
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	6 000		

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine	84 380	84 380		
- A plus d'1 an à l'origine	150 916		150 916	
Emprunts et dettes financières diverses (1)	5 319	5 319		
Fournisseurs et comptes rattachés	19 275	19 275		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	92 441	92 441		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	78 845	78 845		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 831	1 831		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	28 258	28 258		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	461 265	310 349	150 916	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	106 530			

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 149	19 732
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	81 789	57 721
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 436	
TOTAL	102 375	77 453

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	19 970	29 081
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	19 970	29 081

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits :	- D'exploitation		19 746
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL			19 746

Charges constatées d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges :	- D'exploitation	3 689	2 366
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		3 689	2 366

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation	6 000	60 485	119 191			185 676
Subventions d'investissement		1 408	38 837	31 883		72 129
TOTAL	6 000	61 893	158 028	31 883		257 804

Détails des produits d'exploitation

	31/12/2025	31/12/2024	Var	%
- COTISATIONS	100	80	20	25%
- PRESTATIONS DE SERVICE	697 843	881 686	-183 843	-21%
- AUTRES PRODUITS ACTIVITES ANNEXES (Mise en place agents d'entretien)	19 468	25 550	-6 082	-24%
- FRAIS DE GESTION EMA	78 400	76 072	2 328	3%
- FRAIS DE GESTION ETTI	111 852	49 061	62 791	128%
- FRAIS DE GESTION DYNAMIC INTERIM	50 731	30 550	20 181	66%
- FACTURATION LOYERS EMA	74 355	74 355	0	0%
- REFACTURATION TAXE EMPHYTEOTE EMA	11 811	11 840	-29	0%
- FACTURATION LOYERS ENERGIE ETTI	8 100	8 232	-132	-2%
- REFACTURATION CHARGES ENERGIE ETTI	1 188	1 326	-138	-10%
- REFACTURATION MAD ETTI		2 172	-2 172	-100%
- REFACTURATION LOYERS DYNAMIC		783	-783	-100%
- PRODUITS DE LOCATION	1 475		1 475	
- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION				
- DIR. DEPART. COHESION SOCIALE 93 (Sensibilisation à la reprise de l'emploi)	30 000	30 000	0	0%
- ASP CUI	11 567	12 292	-725	-6%
- DIRECCTE (AIDE AUX POSTES AI)	18 917	36 468	-17 551	-48%
- DEPARTEMENT 93 ("Roule vers l'emploi")	5 000		5 000	
- CONSEIL DEPART. PDI RSA AI (Accomp. social des allocataires du RSA)	28 000	15 048	12 952	86%
- GRAND PARIS GRANDS EST	6 000	6 000	0	0%
- AGENCE LOCALE D'INSERTION	86 191	40 216	45 975	114%
- FONDS DE DEVELOPPEMENT DE L'INCLUSION		36 000	-36 000	-100%
- QUOTE PART SUBVENTIONS INVESTIS AU RESULTAT	72 129		72 129	
- REPRISES SUR DEPRECIATIONS		5 444	-5 444	-100%
- AUTRES PRODUITS	495	238	257	108%
Total	1 313 622	1 343 413	-29 791	-2%

Honoraires des commissaires aux comptes

Commissaires	Honoraires de certification des comptes	Honoraires autres
Contrôle légal des comptes	7 332	
TOTAL	7 332	

Effectif

	31-12-2025		31-12-2024	
	Effectif	ETP	Effectif	ETP
Effectif présent à la clôture de l'exercice				
- Permanents CDI	9	8,14	9	8,57
- Permanents CDD			2	2,00
- CDD d'usage	48	15,32	44	20,47
Total	57	23,46	55	31,04

Informations sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés

En application de l'article 20 de la loi n°2006-580, l'association doit indiquer dans l'annexe aux comptes annuels, le total des rémunérations et avantages versés aux trois plus hauts cadres dirigeants.

Aucun salarié de l'associé ne bénéficie du statut haut cadre dirigeant.
Il est précisé qu'aucun administrateur de l'association n'est rémunéré pour ses fonctions.

Filiales et participations

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres	Quote-part détenue	Valeur comptable des titres	
				Brute	Nette
FILIALES (plus de 50%)					
SCIC ENERGIE ETTI	77 000	152 523	95,33%	73 500	73 500
SCIC DYNAMIC INTERIM	101 000	10 379	50,00%	50 500	0
PARTICIPATIONS (10 à 50 %)					

Filiales et participations	Prêts et avances	Cautions	Chiffre d'affaires HT	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
FILIALES (plus de 50%)					
SCIC ENERGIE ETTI	95 000		1 262 145	105 774	Néant
SCIC DYNAMIC INTERIM	199 812		633 066	-41 545	Néant
PARTICIPATIONS (10 à 50 %)					

Compte tenu de la situation économique de la SCIC Dynamic Intérim, il a été constitué une provision de 100% sur les titres détenus et une dépréciation des créances de 50 000 € au 31/12/2025.

Engagements hors bilan

Conventions avec l'association ESAP :

Par jugement en date du 8 septembre 2022, le tribunal judiciaire a ordonné à ESAP d'arrêter toutes ses activités et a désigné FIDES, (Société de Mandataires Judiciaires) en liquidateur judiciaire.

ENERGIE a porté à la connaissance du liquidateur, la liste de ses créances dues par l'association ESAP dont le montant total est de 396 789,77 €.

Pour rappel, les conventions conclues par le passé entre ENERGIE et l'association ESAP sont :

- L'abandon de créance de 230.000 € au profit de ESAP avec conditions de retour à meilleure fortune
- Le protocole d'accord amiable d'échelonnement des dettes ESAP arrêtées à 177 324,05 €, au 31/12/2019.

A la date d'établissement des comptes, aucune notification officielle concernant la fin de la liquidation judiciaire de ESAP n'est encore portée à la connaissance de ENERGIE.

Intérêts et emprunts

<u>Capital restant dû au 31/12/2025</u>	
• Part à moins d'un an	84 380 €
• Part à plus d'un an et moins de cinq ans	150 916 €
• Part à plus de cinq ans	
TOTAL	235 296 €
<u>Intérêts restant à courir sur emprunt auprès des établissements de crédit</u>	
• Part à moins d'un an	3 758 €
• Part à plus d'un an et moins de cinq ans	3 402 €
• Part à plus de cinq ans	
TOTAL	7 160 €

Engagements donnés

<u>Dettes garanties par des sûretés réelles</u>	Nature de la garantie
Emprunt souscrit en 2014 pour un capital de 750.000 € pour financer le coût des travaux de construction d'une crèche sur un terrain à bâtir sis à Clichy-sous-Bois.	Hypothèque sur le bail emphytéotique administratif et toutes les constructions à édifier en vertu de ce bail.